

ticoto.fr

le bon réflexe covoiturage en Côtes d'Armor

EN COMMUN, DÉPLACEZ-VOUS MALIN



Conseil
Général



Côtes d'Armor

pour une vie plus douce sur une terre qui dure

Côtes d'Armor

Engagé dans une vaste démarche de développement durable de son territoire, le Conseil général des Côtes d'Armor lance **ticoto.fr**, un service gratuit de mise en relation pour covoiturer.



Vous recherchez un moyen de locomotion pour accomplir vos trajets quotidiens ?

Le "clic" remplace le pouce. Connectez-vous sur www.ticoto.fr et trouvez un conducteur qui offre de partager sa voiture sur le trajet qui vous intéresse.



COUPS DE KLAXON !

- 93 % DES VOITURES CIRCULENT AVEC UN SEUL PASSAGER AUX HEURES DE POINTE.
- LE BUDGET MOYEN POUR UNE VOITURE EST DE 4 536 €/AN SOIT 378 €/MOIS.



Vous vous déplacez en voiture et vous souhaitez la partager ?

Inscrivez-vous sur www.ticoto.fr et proposez vos services. Un moyen simple et écologique de rendre la route moins monotone.



ÇA ROULE POUR
ticoto.fr

- NAISSANCE LE 22 SEPT. 2006
- DÉJÀ PLUS DE 3 000 VISITEURS
- PLUS DE 300 TRAJETS PROPOSÉS
- LES UTILISATEURS :
DES HOMMES ET DES FEMMES
DE 18 À 60 ANS

VOUS ÊTES MALADE EN VOITURE ?

PENSEZ AU BUS. LE CONSEIL GÉNÉRAL MET ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION UN RÉSEAU **tibus** QUI DESSERT TOUTES LES CÔTES D'ARMOR AU TARIF UNIQUE DE 2€.

RENSEIGNEMENTS : [► N°Azur 0 810 22 22 22](tel:0810222222)

(TRANSPORT À LA DEMANDE, HORAIRES, CORRESPONDANCES...)

Conseil
Général

Conseil général des Côtes d'Armor
Direction des Infrastructures et des Transports
www.ticoto.fr - 02 96 62 67 50

